



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**POLICE MUNICIPALE**

**Affaire suivie par :**

**Julien FORTIER**

Tél. 01 69 11 19 70

police.municipale@mairie-villabe.fr

Mairie de  
**VILLABÉ**

Villabé, le 4 septembre 2024

## INFORMATION À LA POPULATION

**Objet : Course de caisses à savon**

Madame, Monsieur,

Le Dimanche 15 Septembre 2024, notre commune organise sa première course de **Caisses à Savon !** Je vous invite à y participer ou à venir profiter de ce moment sportif. Pour cette occasion diverses voies de la commune seront fermées à la circulation et interdites au stationnement. En conséquence, je vous informe qu'en application de l'arrêté **2024/153**

**La circulation sera strictement interdite le dimanche 15 Septembre 2024 de 07 heures à 19 heures :**

- Avenue du 8 Mai 1945 entre le 12 et intersection de l'avenue Jean-Jaurès
- Place Roland-Vincent,
- Rue Pierre-Curie,
- Avenue de la Gare entre 2 et le 4,
- Rue Jean-Jaurès entre le 1 et le 11

Le Dimanche 15 Septembre 2024, de 07 heures à 18 heures, la rue Gabriel-Péri sera mise en double sens de circulation entre le N°20 et le N°2.

**Le stationnement sera interdit et déclaré gênant du Samedi 14 Septembre 2024 de 16 heures au Dimanche 15 Septembre 2024 19 heures :**

- Place du Patis,
- Sur les 12 emplacements de la place Roland Vincent,
- Rue Pierre Curie,
- Avenue de la Gare entre le 2 et le 10,

Pour tous renseignements et demandes spécifiques concernant le stationnement, merci de vous adresser à la Police Municipale. Les parkings du centre culturel La Villa, du CCAS, du cimetière seront à la disposition en priorité des riverains dès le vendredi.

Vous en remerciant par avance de votre compréhension, venez nombreux assister à cette première course « **décarbonée** » Villabéenne.



**Karl DIRAT**

Le maire

Vice-président de la  
C.A. Grand Paris Sud  
Seine-Esson-Sénart

# CIRCUIT-SECURITE-PARKINGS



ASBV Association de Badminton de Villabé